

C'est là une opinion que j'ai exprimée à nombre d'endroits dans le pays. J'ai dit maintes fois, ici et là dans le pays, qu'à mon avis c'est ce que le peuple canadien attend de nous, et que si tel n'est pas son désir il se devait de nous le faire savoir. Cela ne signifie nullement que nous changerions d'idée, mais bien que nous céderions alors la place à quelqu'un d'autre qui partagerait cet avis afin de lui permettre de conduire les affaires du pays à notre place. Telle est la situation. Quant aux autres mesures immédiates en vue d'enrayer l'inflation, je répète que la seule que nous soyons disposés à présenter pour l'instant,—peut-être y en aura-t-il d'autres éventuellement,—est celle qui découlera du rapport du comité sur les coalitions au sujet des prix de revente.

Je ne crois pas qu'elle influe sensiblement sur l'indice du coût de la vie. Je pense qu'elle pourra apporter des changements dans les prix de revente, car je sais qu'en certains cas l'écart entre ce que le consommateur doit payer et le prix que touche le producteur au premier degré semble démesurément considérable. Mais il est indéniable que le public canadien, peut-être sans s'en rendre compte, a exigé de nos distributeurs des services beaucoup plus nombreux et bien meilleurs que ceux qu'ils avaient l'habitude de fournir. Ces services plus nombreux et meilleurs doivent se payer. Ils se paient à même le prix fixé par le distributeur à l'égard de l'article qu'il livre au consommateur. Dans notre forme de société, c'est inévitable. Il se peut que l'établissement de ces grands magasins aux méthodes si efficaces apporte des changements. Il se peut qu'on trouve, comme le parti travailliste en a exprimé l'espoir, des méthodes de distribution qui ne soient pas aussi coûteuses qu'actuellement. Mais elles le sont pour l'instant. Elles le sont aux États-Unis; elles le sont au Royaume-Uni. Nous nous heurtons tous au même problème et je suis sûr que nous cherchons tous à le résoudre du mieux que nous pouvons.

Nous ne sommes pas tous du même avis quant au meilleur moyen de régler ce problème. Je suis sûr que tous les députés seront heureux d'entendre leurs collègues soumettre des propositions. Je suis persuadé que ces idées seront énoncées avec cet esprit d'objectivité que je me suis efforcé de garder en exposant l'attitude du Gouvernement. Le problème s'étend au monde entier. Partout, ceux qui ont charge de gouverner s'en inquiètent, à tel point que certains prétendent que le parti qui sera élu aux élections de Grande-Bretagne ne remportera qu'une victoire bien

douteuse puisqu'il sera aux prises avec les épineux problèmes qui surgiront inévitablement, semble-t-il, dans l'avenir immédiat.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar): Nous avons bénéficié de deux discours très intéressants cet après-midi et, pour une fois, j'éprouverai de très grandes difficultés à me cantonner dans les quarante minutes qui me sont allouées, car le sujet principal en est un qui m'est cher et à propos duquel je n'ai guère varié. Cependant, avant d'aborder le problème je désire m'associer au premier ministre (M. St. Laurent) et au chef de l'opposition (M. Drew) pour féliciter le motionnaire (M. Cauchon) de l'Adresse en réponse au discours du trône et celui qui l'a appuyé (M. Simmons). Ils se sont tous les deux fort bien acquittés de leur mission.

Je désire également m'associer à ce qui a été dit au sujet de la joie et de la reconnaissance que nous éprouvons à l'occasion de l'amélioration de la santé de Sa Majesté le roi. Nous espérons que son état de santé continuera à s'améliorer car, en somme, la monarchie est le symbole de l'unité qui est nôtre dans ce grand commonwealth des nations.

Je me réjouis également de ce que nous ayons parmi nous au Canada Son Altesse royale la princesse Élisabeth et le duc d'Édimbourg. Puis-je, cependant, exprimer l'espoir qu'au cours des prochaines étapes de sa visite le peuple soit mis plus en contact avec elle que cela n'a été le cas à Ottawa, la capitale?

Je ne peux pas traiter de tout ce dont il est question dans le discours du trône. En ce qui concerne les projets de loi relatifs aux pensions de vieillesse, je ferai mes commentaires lorsqu'ils seront à l'étude. Je regrette qu'on ait omis de mentionner la nécessité de confier à une commission parlementaire le soin de revoir les pensions et allocations aux anciens combattants. Je crois que la hausse du coût de la vie, qu'ils subissent comme tous les autres Canadiens, motiverait le relèvement de leurs pensions et allocations ou le versement d'une indemnité de vie chère, le tout sans évaluation des ressources.

On y mentionne la canalisation du Saint-Laurent. Plus tard, nous aurons un mot à dire là-dessus. J'ai été un peu surpris de ce qu'on ait chargé une commission d'examiner de nouveau le caractère pratique de l'entreprise de la Saskatchewan-Sud. Le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) ne nous avait-il pas donné à penser en plus d'une circonstance, à nous de la Saskatchewan, que la décision était prise et qu'on n'attendait plus que le consentement de la Saskatchewan et peut-être, à certains égards, celui d'autres provinces? Mais voici qu'on a chargé une